

Edition du "REVEIL DU NORD"

186 bis, rue de Paris, LILLE

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

ROUBAIX 45, Rue de la Gaz, 45
TOURCOING 2, Place de l'Hôtel de Ville, 2

L'aviateur Lindbergh est parti hier, seul, de New-York pour Paris

Son monoplan, le "Fou Volant" n'emporte que 2000 litres d'essence

Il a été signalé au-dessus de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve

Malgré les grandes inquiétudes que l'on a manifestées sur le sort des hardis pilotes Nungesser et Coli, partis, hier, sur un puissant avion emportant 4000 litres d'essence pour un vol de 5.000 à 6.000 kilomètres au-dessus de l'Océan et restés disparus, un jeune américain, Charles Lindbergh, appelé le "Fou volant", a le courage de tenter la fameuse randonnée de New-York-Paris sur un petit monoplan, le "Spirit of Saint-Louis", emportant seulement 2.000 litres d'essence, avec lequel il croit pouvoir posséder un rayon d'action de 6 à 7.000 kilomètres.

PARTI !

On télégraphiait hier de New-York : « L'aviateur Lindbergh a pris le départ pour tenter le vol New-York-Paris, vendredi matin, à 7 h. 52, heure locale (2 h. 52 heure française) »

Au-dessus de la Nouvelle-Ecosse

L'Agence Havas nous a transmis les premières dépêches suivantes, signalant le passage de l'imprévu aviateur : « Milford (Comté de Hants) Nouvelle-Ecosse : L'aviateur Lindbergh est passé à 13 h. 50. »

New-York. — On mande d'Halifax (Nouvelle Ecosse : Lindbergh est signalé sur les côtes de la Nouvelle Ecosse peu après 13 heures.

Halifax (Nouvelle Ecosse), 16 h. 05 : Lindbergh est passé à Mungrove (départ de Canso).

Le bureau de Presse de l'Associated Press de New-York, a reçu le télégramme suivant : « On signale que Lindbergh a survolé le village de Hawkesbury (Cap Breton), à 14 h. 15 (heure de l'Est de l'Amérique) : Hawkesbury est situé à l'ouest de Canso (Nouvelle Ecosse).

Au-dessus de Terre-Neuve

Saint Jean de Terre-Neuve : Un aéroplane est passé au-dessus de l'extrémité ouest de Terre-Neuve, près du Cap Race à 15 h. 50 : à Rose-Blanche à 15 h. 55 et à La Poile à 16 heures (heure locale).

Halifax. — Un aéroplane, qui n'a pas été identifié, est passé au-dessus de Sainte-Marie à 13 h. 25 (heure locale) se dirigeant vers l'Est.

Cette heure correspondrait aux prévisions de l'aviateur Lindbergh. On annonçait hier matin, qu'au large du Cap Race (Terre-Neuve) : le temps était brumeux avec vent frais à l'ouest.

Un accident faillit se produire au départ

L'appareil de Lindbergh avait décollé sans encombre, par un second essai, mais bientôt les roues avaient touché à nouveau le sol. Il avait semblé alors que l'appareil est s'enfoncer dans le terrain détrempé. L'aviateur fit un nouvel essai et s'envola ayant été arrêté au bout du terrain.

Lorsque l'appareil s'éleva, il faillit toucher deux poteaux télégraphiques. Lindbergh prit la direction du Nord et disparut aussitôt après dans la brume grise du matin.

"Je me moque du temps"

Interviewé, Lindbergh a déclaré qu'il pensait effectuer le vol New-York-Paris sans escale et a ajouté qu'avant son départ il ne mangerait que quelques sandwiches et ne boirait qu'un peu d'eau.

Les raids déjà effectués par Lindbergh

L'avion avec lequel Lindbergh vient de prendre le départ a déjà totalisé de nombreux kilomètres de vol. En effet, il a réussi la traversée de l'Amérique en deux étapes, la première, San-Diego-Saint-Louis et la deuxième, Saint-Louis-New-York (aérodrome de Roosevelt Field).

Un petit monoplan ne possédant pas de T. S. F.

L'avion du capitaine Lindbergh est un monoplan à Ryan monoplace. Il a coûté 7.500 dollars. Avant de quitter San-Diego, Lindbergh s'est opposé à ce que des ingénieurs officiels examinaient son appareil. Il n'y a donc aucun appareil de T.S.F. ni de radio pour avertir. Le pilote a emporté un radiotelephone au cas de panne, pour attendre du secours au cas où il pourrait utiliser. L'envergure des ailes est de 12 m. 80 et la longueur de l'avion est de 8 m. 50.

La vitesse moyenne serait de 105 milles à l'heure. L'avion de Lindbergh est construit de telle façon que le pilote ne peut voir devant lui qu'à l'aide d'un périscope. Les réservoirs sont placés en dessous des ailes. Le monoplan "Ryan", avec pleine charge, ne pèse pas plus de deux tonnes et

Avec le Peintre guérisseur de Raïsmes

Des paralytiques s'en allaient marchant sans peine et des aveugles annonçaient : "Je vois maintenant"

Poursuivant sa mission, qu'il dit être évangélique, le peintre-guérisseur de Raïsmes, dont la réputation a franchi des centaines de longues étapes, continue de visiter, à travers nos régions les malades qui font appel à sa science et adouci ainsi les misères terrestres.

Il nous paraît impossible de dénombrer les cures merveilleuses qu'il a accomplies jusqu'ici et notre scepticisme serait trahi par nos yeux. Nous ne pouvons que nous limiter à quelques-unes de ses interventions heureuses.

Car et nous devons en toute impartialité reconnaître nombre d'interventions du guérisseur César Frasez ont porté des fruits incroyables.

On cite un peu partout, des paralytiques, dont les fonctions se sont ressaisies, des rhumatisants dont les douleurs ont cessé subitement, des sourds qui ont entendu et des muets qui ont pu, à coup recouvré pour les uns et saisi pour les autres l'usage de la parole.

Ces exemples ne laissent pas de nous suspendre agréablement à son songe au souffrance endurée par tant de désemparés et nous souhaitons que sa science et sa bonté soient fécondes, que sa science soit le procédé de guérison.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de nous entretenir avec César Frasez. C'est dans un homme affable, dont on pourrait dire qu'il exerce sa science pas précisément en sa faveur, si nous considérons l'espèce d'ascendant dont il doit user envers ses malades. Il est de mise simple, il a le verbe facile, il voit l'âme d'une intuition tantôt douce, tantôt enveloppante et rude, un regard profond émanant de deux petits yeux d'acier.

Nous lui avons rendu visite chez lui à Raïsmes et nous ne fûmes pas du tout surpris de rencontrer à la porte de sa maison une multitude de malheureux attendant avec une impatience fiévreuse leur tour de comparaître devant le "homme à la robe blanche".

Plus de 500 personnes se pressaient dans le salon devant le n° 21 de la rue Villabois-Marcil et parmi elles des exemples de toutes les infirmités physiques, témoignage de la science et de la bonté de Raïsmes.

Nous en avons vu pénétrer dans la maison, soutenues par deux béquilles et un ressort marchant, des malades dont les yeux, leur voix, leur regard, leur attitude, leur tout, nous ont fait comprendre que leur bouche annonçait fièrement : « Je vois maintenant ».

Impression formidable que celle ressentie devant cette petite maison où les cures de Raïsmes ont été faites, et que nous ne pouvons que nous étonner de voir que leur bouche annonçait fièrement : « Je vois maintenant ».

Et, à notre tour, nous avons pénétré chez le guérisseur, nous sommes allés dans la simplicité que son locataire et s'il est quelque chose par particulier chez lui, ce sont les nombreux cartons illustrés, ornés de lettres et de figures, qui nous ont fait comprendre que leur bouche annonçait fièrement : « Je vois maintenant ».

Rien de carnavalesque, rien d'idolâtre, mais une atmosphère de pureté et de sérénité, une habitation, la salle de consultation toute petite, la salle à peine placée au guérisseur et à son patient.

C'est entre ces quatre murs identiques de forme et d'aspect à tous azimuts, derrière un rideau fait d'une pauvre étoffe jaune tendre, que s'opèrent les guérisons tant vantées.

Ainsi que nous le disions précédemment, César Frasez fait appel à la foi de chacun, en Jésus-Christ, dont il se recommande, pour obtenir les guérisons demandées. Il procède par passes magnétiques, rappelant quelque peu la technique du célèbre guérisseur d'antan, le brave zénaire Jacob, qui lui aussi, ne parlait et n'agissait qu'en nom du Sauveur du Monde.

C'est le précurseur du guérisseur de Raïsmes, avait obtenu de merveilleux résultats, ceux qui nous préoccupent aujourd'hui a fait de même, toutefois nous nous permettrons de le dire à nouveau l'avis qui nous émettons, lorsque nous disions que nous sommes convaincus : « Si nous nous plaçons dans le domaine du magnétisme ou de l'hypnose, nous sommes forcés de convenir que nous avons vu très souvent des guérisons, même sans que nous parlions vivants d'un sujet ; pourquoi ne pourrait-on pas, usant du même procédé, faire revivre une partie endormie ? ».

Mais comme dans ce cas l'être ou la partie du être hypnotisés se réveilleront à la longue, il se peut faire que la partie réveillée par le guérisseur ne se remémoré niot que l'effet magnétique sera disparu.

Et de plus, nous nous sommes aperçus que nous sommes convaincus, il en est advenu ainsi que nous annonçons.

Où bien, pour que la guérison devienne définitive, nous affirmons qu'il serait utile que le guérisseur soit, nous le constatons, toujours très soucieux de ses malades.

Juste-à-propos nous nous sommes aperçus de motifs indubitables de crédulité. Laissons faire le temps.

Mais il nous a paru intéressant de connaître, en ce qui concerne le cas du guérisseur Frasez, l'opinion d'hommes de sciences médicales et psychologiques et nous nous ferons un devoir de les rapporter ici.

Achille FAURIE.

Le plus beau bébé

Mlle Mirel Pinkenfeld, dont nous donnons ci-dessus la photo a été jugée la plus belle bébé de nos Etats-Unis d'Amérique.

A Lens, un ouvrier italien assomma sa mère, son père et son frère

La pauvre femme est morte, son fils est mourant, son mari n'est pas grièvement blessé. — Le meurtrier arrêté n'a manifesté aucun repentir

Jeudi soir, vers huit heures, la Cité du n° 19 des mines de Lens était mise en émoi par une scène de sauvagerie inouïe survenue à Cité Plumeocq, près du Chemin Manot, dans une famille italienne et au cours de laquelle une mère fut tuée par son fils qui, en outre, blessa grièvement son frère. Il porta également des coups à son père, mais celui-ci ne fut pas grièvement atteint.

C'est une question d'intérêt, en discussion depuis l'ouverture de la procédure, qui amena le paria à se défendre — d'un révérend — d son acte criminel.

Une famille en désaccord

En décembre 1925, la manœuvre Gaëtan Cinquetti, âgé de 53 ans, quittait l'Italie, son pays d'origine, pour venir habiter Lens ; il était marié avec son fils Louis, âgé de 30 ans, l'ami de ce dernier, Auguste Sasso, femme séparée de De Bortoli Jacques, et sa petite-fille Reina.

Four jours de la famille, le père Cinquetti travaillait pour 500 francs, un bureau-secrétaire, Cité Plumeocq, Route de Béthune, près du Chemin Manot. Seulement, le fils, sous l'inspiration de son ami, fit libeller la quittance de paiement à son nom ; c'est ce qui devait amener le désaccord dans la famille.

En mars 1926, quand arriva Mme Cinquetti, née Giuseppe Antonini, 56 ans, accompagnée de son autre fils Victor, 28 ans, et de sa fille Maria, 16 ans, une première discussion eut lieu entre le père et le fils. Finalement, on arriva à ce que, dans le monde, mais chaque jour juraisait des chicanes, la mère reprochant au père de s'être laissé aller à des propos de dénigrement, disant toujours la propriété du baraquement et menaçant ses parents de les mettre dehors.

La scène terrible

Jeudi soir, vers huit heures, le fils Louis Cinquetti, âgé de 30 ans, se mit à insulter sa mère et à la jeter dehors de l'habitation ; comme celle-ci résistait, le fils devenu furieux lui asséna un violent coup de son poing sur la tête qui la fit s'écraser sur le sol sans pouvoir se relever. Elle se releva et se précipita sur son fils, qui était accouru au bruit de la dispute, pour protéger son épouse. Hélas ! son fils se retournant contre lui l'étrangla à la gorge.

Le frère Victor qui travaillait et témoin de la scène vint intervenir pour défendre ses parents ; mal lui en prit, la mère blessée se jeta sur lui et lui asséna à son tour sur la tête un terrible coup de sonnerie.

Un témoin opposé

On aurait dû regretter à déplorer la mort de trois personnes et un handicapé qui passait sur la route et témoin de la brutale scène, Cinquetti n'avait prévu les gendarmes casernés à quelques centaines de mètres du lieu du drame.

En effet, M. Dhémin, électicien, rue de la Gare à Lens, revenant de Béthune, entendit les cris poussés par les victimes, et apercevant le scène qui se déroulait au bord de la route, activa son moteur, s'arrêta à la caserne de gendarmerie, rendit compte de ce qui venait de se passer et vint à l'aide de la disposition des gendarmes. En très peu de temps, le marchandé-deslogis Hérent et les gendarmes Marchandis et Becourti étaient sur les lieux.

Arrestation du meurtrier

Il était temps, Louis Cinquetti, toujours armé de son gourdin, un manche de pelle tenu en main, se précipita sur les gendarmes et frappa encore sur ses victimes qui, pourtant, ne donnaient plus signe de vie. Les policiers sans souci du danger, ce dont il y a lieu de les féliciter, se jetèrent résolument sur le meurtrier qu'ils maîtrisèrent difficilement mais qu'ils réussirent à maîtriser et à conduire à la prison de la caserne de gendarmerie.

Les victimes

Pendant ce temps, le docteur Willot, qui avait été appelé d'urgence, vint prodiguer ses soins à laide d'une serviette trempée dans leur baraquement. Mme Cinquetti avait porté une fracture de crâne, n'a pu reprendre connaissance ; elle est décédée vendredi matin vers sept heures des suites de sa blessure.

M. Cinquetti Victor lui porte une forte plaie à la tête on craint également une fracture de crâne ; il est dans le coma et a été transporté dans un état très grave à l'hôpital.

L'AMNISTIE A TOUS CEUX QUI EN ETAIENT EXCLUS

MM. Simon, Reynaud, Dufaure, de Moro-Giafferri ont déposé une proposition de loi, tendant à accorder l'amnistie à tous ceux qui en avaient été exclus lors du vote de la présidence de la loi, en particulier les condamnés des conseils de guerre et des cours martiales.

La proposition d'amnistie s'étend aux délits commis sur les théâtres d'opérations extérieures, à tous les faits ayant pu donner lieu contre les fonctionnaires, agents, employés ou ouvriers des services publics, à des peines disciplinaires, à tous les délits de grève, etc.

CONSEIL A L'ELYSEE

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Le Président de la République et M. Briand, ministre des affaires étrangères, ont entretenu le conseil de leur voyage en Angleterre et des impressions particulièrement favorables qu'ils en ont rapportées.

M. Louis Barthou, garde des sceaux, a mis le conseil au courant de la démarche qu'il a faite auprès du président de la commission des poursuites, pour être entendu par elle, afin de venir au dossier de l'affaire Doriot, les documents recueillis par les derniers coursiers Pélaux. Le ministre de la Justice, a été autorisé à assister par lettre, auprès de la commission, pour que l'audition qu'il a demandée ait lieu dans le plus bref délai.

Avec les Roubaisiens milliardaires éventuels

Ils se prétendent descendants du duc de Brunswick et réclament pour eux la formidable succession

Ainsi que l'ont dit le "Réveil du Nord" et "L'Égalité", Roubaix est de se découvrir un descendant du duc de Brunswick. Et ce descendant, prénommé François, vieux comte de la noblesse, est mis en tête de prétendre à la colossale succession de son ancêtre.

Je suis allé voir François. Chez lui, 71, rue Charlemagne, j'ai le décevoir de trouver un jeune homme, quasi-aveugle, Madame Brunswick défend jalousement l'accès de sa maison. La future héritière, Mme Brunswick, est une jeune personne de 25 ans, car Mme Brunswick espère biens et titres — n'est point loquace.

— Qui êtes-vous ? — L'envoyé du "Réveil du Nord" qui vous apporte ses félicitations et ses souhaits de réussite dans votre affaire.

— Quels affaires ? — C'est la succession de l'héritier du duc de Brunswick, captif illégalement par la ville de Genève.

— Où voulez-vous ? — À Roubaix, Monsieur Brunswick.

— Il n'est pas là. Il est à Paris en ce moment chez son avocat pour débrouiller l'affaire. Il sera de retour dans une huitaine.

— Bien, Madame. Mais au moins, permettez-moi de prendre un cliché. La vue de mon appareil photographique est un effet décisif ; celui de moi fera claquer la porte et me.

Pendant, quelques bons voisins de Mme Brunswick eurent pitié de ma déconvenue. L'un d'eux me fit un clin d'oeil.

— Que c'est faux. M. Brunswick n'est pas encore parti. Il s'en va jeudi soir. Il doit aller prendre M. Alloncius Brunswick pour partir à Paris avec l'aveugle. Nous avons la preuve que cet héritage est illégal. Donc, nous intention un procès : la ville de Genève nous enverra, François et moi, à Paris, pour commencer le procès.

— Mais, vous avez un avocat ? — Oui, et un des plus célèbres.

— Quel est ? — Le nom, vous le dire, nous avons rendez-vous aujourd'hui vendredi à son cabinet, pour examiner ensemble toutes les pièces du dossier.

Je suis allé voir le duc de Brunswick, descendant du duc de Brunswick, une rapide et discrète enquête me faisait savoir la nom de l'avocat : M. Henri Robert. — suite des événements nous apprendra à la suite à bien vouloir — après examen du dossier — se charger de la procédure.

Pendant notre conversation M. Charles Brunswick arrive en automobile — accompagné d'une dame qui n'est point Mme François Brunswick.

M. Alloncius fait les présentations. — Madame Ledoux. Ce n'est pas une parente de M. Brunswick, mais elle est dans la descendance. C'est une sorte de déracinée.

Elle accompagne François et Alloncius chez M. Henri Robert. Nous causons.

Nous filons aussitôt à la gare d'Ensemble, nous faisons route jusqu'à Lille.

— A combien s'élève la succession ? — Je ne sais pas. Mais c'est les intérêts d'un fait compter 12 à 14 milliards. A 2 milliards près ! — Vous ferez-vous de tout ce argent ? — Beaucoup de bien entouré de nous — C'est revenu au duc de Brunswick. Je vous souhate très fermement de réussir.

— Nous allons faire tout le possible et si nous héritons, revenez nous voir.

C'est promis au revoir et merci d'avance. Un coup de sifflet. Le train part emportant dans un compartiment de 3e classe, trois éventuels milliardaires.

LES FUNÉRAILLES DE MME GUILLAUME

Nous rappelons que les funérailles de Mme Guillaume auront lieu aujourd'hui samedi à 15 heures, au cimetière du Père Lachaise à Paris. (Entrée principale boulevard Ménilmontant).

Hier encore, les condoléances n'ont cessé de nous parvenir de toutes parts, très nombreuses, à l'adresse de notre directeur, M. Eugène Guillaume. Nous nous sommes empressés de les lui transmettre.

Nous prions tous ceux qui, en cette douloureuse circonstance, ont bien voulu témoigner leur sympathie à notre cher directeur si éprouvé d'agréer, avec notre gratitude, l'expression de nos remerciements émus.

Un hommage des journaux français à notre Directeur

Notre Directeur, Eugène Guillaume, devait présider cette semaine, à Paris, une réunion du Syndicat des Quotidiens Régionaux dont il est le Président et assister à la réunion de la Commission Exécutive des Journaux Français, dont il est le Secrétaire Général, ainsi qu'à celle du Groupement des intérêts économiques de la Presse Française où il assume les mêmes fonctions.

Eugène Guillaume, ayant fait excuser son absence nécessaire par son état de santé et par les douloureux événements qui viennent de l'écabcher, chacun de ces trois groupements a spontanément décidé de lui adresser un télégramme où il lui exprime sa profonde sympathie.

D'autre part, Ernest Gaubert, Président du Groupement des Journaux Départementaux, vient d'adresser à notre Directeur une lettre émouvante au nom de son Groupe.

C'est donc la totalité de la Presse Française qui est de cœur avec notre Directeur, dans les déchirantes épreuves qu'il traverse.

Nous tenons à remercier tous nos confrères de Paris et des départements tout particulièrement de la région du Nord de la touchante unanimité de leurs pensées.

Colombophiles : lisez en 4e page, en tête de la "Journal Sportive" la chronique de notre collaborateur spécialiste : PROPOS D'ACTUALITÉ.